



Termes de Référence (TdR)

Recrutement d'un(e) consultant(e)

Analyse du Rapport annuel sur la situation du partenariat entre l'État et les associations (2024) et élaboration d'un rapport parallèle de la société civile

1. Contexte

Dans le cadre du projet « CAP+ – Cap Viabilité pour la Société Civile 2030+ », mis en œuvre par l'Association Marocaine de Solidarité et de Développement (AMSED) en partenariat avec la NEF belgique, avec l'appui de l'Union européenne dans le cadre du programme AFAQ – Appui à la viabilité de la société civile marocaine, AMSED mène des actions visant à renforcer la viabilité, la gouvernance et l'environnement favorable des organisations de la société civile (OSC).

Le projet contribue notamment à l'amélioration du dialogue entre les pouvoirs publics et les OSC, au renforcement des mécanismes de participation citoyenne et à la promotion d'un cadre de partenariat plus transparent, équitable et efficace.

Le Ministère délégué auprès du Chef du Gouvernement chargé des Relations avec le Parlement publie annuellement un Rapport sur la situation du partenariat entre l'État et les associations, qui présente les principales données relatives aux financements publics, aux conventions de partenariat, aux mécanismes d'appui et aux actions de renforcement des capacités des associations.

Afin d'enrichir cette lecture institutionnelle et de valoriser le point de vue des acteurs associatifs, AMSED souhaite réaliser un rapport parallèle de la société civile. Celui-ci visera à analyser le rapport officiel à la lumière des expériences et des perceptions des organisations de la société civile, à identifier les principaux défis rencontrés dans la mise en œuvre du partenariat avec les pouvoirs publics et à formuler des recommandations concrètes pour renforcer l'efficacité, la transparence et la qualité de ce partenariat.

Dans ce cadre, AMSED recrute un(e) consultant(e) chargé(e) de conduire cette mission d'analyse, de consultation des parties prenantes et d'élaboration du rapport parallèle, qui vise à apprécier la qualité du partenariat entre l'État et les associations à partir des principes de bonne gouvernance, d'évaluer la cohérence entre les engagements institutionnels et leur mise en œuvre effective et de proposer des réformes stratégiques et opérationnelles fondées sur des preuves.

2. Objectif général

Élaborer un rapport parallèle de la société civile fondé sur les contributions d'organisations de la société civile consultées dans le cadre de la mission et sur une analyse critique et constructive du rapport officiel.

3. Objectifs spécifiques

Le/la consultant(e) sera chargé(e) de :

- recueillir les perceptions et témoignages d'organisations de la société civile à travers un processus de consultation inclusif et participatif ;
- analyser la qualité, la fiabilité et l'exhaustivité des données présentées dans le rapport officiel ;
- identifier les principales forces, faiblesses et limites du dispositif actuel de partenariat État–associations ;
- analyser les convergences et les écarts entre les constats du rapport officiel et les réalités exprimées par les OSC ;
- analyser la qualité du dialogue État–OSC selon le niveau national, régional et local ;
- formuler des recommandations opérationnelles et réalistes pour améliorer les relations de partenariat entre les pouvoirs publics et la société civile.

4. Mission du consultant

Le consultant devra développer une méthodologie comportant plusieurs niveaux d'analyse au niveau institutionnel des politiques publiques relatives à la société civile, du cadre juridique, des procédures de financement, des mécanismes de concertation, sur l'évolution des financements publics et sur la répartition territoriale selon le type d'association.

Il est aussi intéressant de faire un benchmark international pour une comparaison avec quelques expériences internationales de la France, la Tunisie et la Jordanie.

Dans la méthodologie, le consultant dans son analyse du rapport officiel, il doit faire références aux critères, comme la pertinence des indicateurs, la transparence des donnée, la qualité des statistiques, la prise en compte du genre et l'ancrage territoriale.

Le/la consultant-e réalisera les activités suivantes :

Activité 1 : Analyse documentaire

- Analyse du rapport officiel ;
- Revue des principaux textes et documents de référence.

Activité 2 : Préparation de la consultation

Le/la consultant-e élaborera :

- une note méthodologique ;
- un guide d'entretien ou de focus group ;
- un questionnaire succinct destiné aux OSC.

Activité 3 : Concertation avec les OSC

Le/la consultant-e conduira un processus de concertation avec les organisations de la société civile dans les cinq régions d'intervention du projet CAP+ :

- Fès-Meknès ;
- Marrakech-Safi ;
- Béni Mellal-Khénifra ;
- Souss-Massa ;
- Drâa-Tafilalet.

À ce titre, il/elle assurera notamment :

- l'animation d'un (01) focus group dans chacune des cinq régions, réunissant des organisations de la société civile représentatives de la diversité des secteurs d'intervention, des genres, des jeunes et des territoires ;
- la conduite d'entretiens complémentaires avec des personnes ressources, si nécessaire, afin d'approfondir certaines thématiques ou de recueillir des points de vue spécifiques.

Les consultations devront notamment permettre de recueillir les perceptions des OSC sur :

- les mécanismes de partenariat avec les pouvoirs publics ;
- l'accès au financement public ;
- les appels à projets et les conventions de partenariat ;
- les mécanismes de participation citoyenne et de dialogue avec les institutions ;
- les contraintes rencontrées et les bonnes pratiques observées ;
- les propositions d'amélioration du cadre de partenariat.

Activité 4 : Consultations des institutions publiques et parties prenantes

Afin d'enrichir l'analyse et de favoriser une approche multipartite, le/la consultant(e) mènera des consultations auprès des principales institutions publiques concernées par le partenariat entre l'État et les associations.

Ces consultations pourront prendre la forme d'entretiens semi-directifs ou de réunions de travail avec les institutions concernées, notamment :

- le Ministère délégué auprès du Chef du Gouvernement chargé des Relations avec le Parlement ;
- Ministère de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille (MSISF)
- les autres départements ministériels impliqués dans les mécanismes de partenariat avec les associations ;
- les collectivités territoriales, le cas échéant ;
- les institutions nationales concernées (CESE, CNDH, Instance nationale de la probité, ou toute autre institution pertinente) ;
- les partenaires techniques et financiers, lorsque leur contribution est jugée pertinente.

Ces échanges auront pour objectifs de :

- recueillir les perceptions des institutions sur les mécanismes de partenariat avec les associations ;
- identifier les avancées, les contraintes et les défis rencontrés dans la mise en œuvre des dispositifs de partenariat ;
- recueillir les perspectives d'amélioration du cadre de collaboration entre les pouvoirs publics et la société civile ;
- alimenter l'analyse comparative entre les constats issus du rapport officiel et ceux exprimés par les organisations de la société civile.

Activité 5 : Élaboration du rapport parallèle

Le/la consultant-e préparera un rapport présentant :

- les résultats des consultations ;
- une analyse critique du rapport officiel ;
- les principaux constats ;
- les recommandations.

Activité 6: Restitution

Animation d'un atelier de restitution et de validation du rapport.

5. Livrables attendus

N°	Livrable	Contenu attendu	Échéance indicative
1	Rapport de démarrage (Note méthodologique)	Compréhension de la mission, méthodologie détaillée, calendrier d'exécution, outils de collecte des données (guide de focus groups, guides d'entretien, questionnaire éventuel) et plan de travail.	1 semaine après la signature du contrat
2	Rapport de synthèse des consultations	Synthèse des focus groups organisés dans les cinq régions du projet CAP+, des consultations avec les institutions publiques et des entretiens réalisés, faisant ressortir les principaux constats, attentes et recommandations des parties prenantes.	À l'issue de la phase de consultation
3	Projet de rapport parallèle de la société civile	Projet de rapport comprenant l'analyse critique du rapport officiel, les résultats des consultations, les analyses comparatives, les constats et les recommandations.	Après validation du livrable 2
4	Rapport parallèle final de la société civile	Version finale du rapport parallèle intégrant les observations d'AMSED de NEF BE et les recommandations issues de l'atelier national de restitution et de validation.	À l'issue de l'atelier de restitution
5	Présentation de restitution	Présentation PowerPoint synthétisant la démarche, les principaux résultats et les recommandations du rapport parallèle, utilisée lors de l'atelier de restitution.	Lors de l'atelier final

Le/la consultant(e) doit noter le contenu attendu du rapport parallèle sous cette structure (Résumé exécutif, méthodologie, contexte institutionnel, analyse critique du rapport officiel, résultats des consultations, tableau d'analyse comparative, études ou exemples de cas, une analyse transversale pour le genre, jeunesse et le territoire, les bonnes pratiques nationales et internationales, recommandations stratégiques et feuille de route de mise en œuvre).

6. Durée

La mission est estimée à **35 jours ouvrables** sur une période maximale de trois mois.

7. Profil recherché

Le/la consultant.e devra justifier :

- d'une formation supérieure en sciences sociales, droit, gouvernance, politiques publiques ou domaine équivalent ;
- d'une expérience confirmée dans les domaines de la société civile, de la gouvernance ou des politiques publiques ;
- d'une expérience en conduite d'études et en animation de consultations participatives ;
- d'excellentes capacités de rédaction et de synthèse.

8. Dossier de candidature

Les candidat(e)s devront soumettre un dossier comprenant :

Offre technique

- Une proposition méthodologique détaillée, précisant l'approche proposée, les outils à mobiliser, le calendrier de réalisation ainsi que l'organisation de la mission;
- La composition de l'équipe proposée, le cas échéant, en précisant le rôle, les responsabilités et le niveau d'implication de chaque membre de l'équipe. Le/la consultant(e) principal(e) demeure l'interlocuteur(trice) principal(e) d'AMSED et est responsable de la bonne exécution de la mission ;
- Les curriculum vitae actualisés du/de la consultant(e) principal(e) ainsi que des éventuels experts associés, mettant en évidence leurs qualifications et expériences pertinentes au regard de la mission ;

Offre financière

- Une offre financière détaillée en dirhams marocains (MAD), précisant les honoraires ainsi que les autres coûts éventuels liés à la réalisation de la mission.

Modalités de transmission

Les dossiers de candidature devront être transmis au plus tard le **31 Aout 2026**, via le lien suivant : <https://appelsdoffresamsed.wispform.com/c3bcf26c>

Seules les candidatures complètes reçues dans les délais seront examinées.

9. Critères d'évaluation

Critères	Pondération
Compréhension de la mission et des enjeux (contexte, objectifs, résultats attendus)	20 %
Qualité de la méthodologie proposée (approche, plan de travail, outils, calendrier)	35 %
Expérience du/de la consultant-e et, le cas échéant, de l'équipe (missions similaires, expertise technique)	35 %
Offre financière	10 %